

MERCREDI

8 SEPTEMBRE 1830.

On s'abonne à Paris, au Bureau du Journal, Cité BENOÎTE, n° 12 faubourg Montmartre, chez tous les Libraires, et chez tous les Directeurs et Directrices des postes, qui recevront le prix de l'abonnement.



V^e ANNÉE. — N° 249.

ABONNEMENT, POUR PARIS.

Pour un mois. 6 fr.
Pour trois mois. 15 fr.

POUR LES DÉPARTEMENTS.

Pour un mois. 7 fr.
Pour trois mois. 18 fr.

POUR L'ÉTRANGER.

Pour trois mois. 22 fr. 50 c.

AH! BASILE, MON MIGNON, FAISEUR DE COUPS D'ÉTAT, EN VOICI, DU BOIS VERT....

FIGARO.

AVIS.

MM. les abonnés des départemens dont l'abonnement expire le 15 de ce mois, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi de cette feuille, et de joindre, pour la régularité du service, une des dernières adresses imprimées avec des rectifications s'il y a lieu.

M. DUPIN S'EST JUSTIFIÉ.

Hier la nomination de M. de Talleyrand, aujourd'hui la justification de M. Dupin; et tout cela dans *le Moniteur*! En vérité, M. Dupin va devenir bien populaire.

Attaqué par tous et défendu par personne, il est naturel que le député de la Nièvre se justifie lui-même, et Dieu sait s'il est en mesure de le faire. Écoutons-le.

« Le ministère du 8 août est apparu. Qui l'a attaqué le plus fort et le premier? Réponse: *Le Journal des Débats*. Qui a défendu les *Débats*? Réponse: C'est moi! » Conséquemment, vous le voyez, c'est M. Dupin qui a attaqué le premier le ministère. Cette espèce d'assassinat logique se retrouve à chaque ligne de l'énorme défense de M. Dupin. Et que répondriez-vous, subtil argumentateur, si l'on vous disait, en vous poignant du même sophisme: « Vous avez défendu des faussaires, des conspirateurs, des meurtriers; donc vous êtes faussaire, meurtrier, conspirateur. Le raisonnement est le même, déjà que vous consacrez en principe que la cause que vous défendez est la vôtre. »

« En 1830, je félicitai la Chambre de ce qu'elle avait doté le pays de deux lois qu'il faudrait violer quand on voudrait l'asservir: la loi de la presse et la loi électorale. » C'est donc un avantage à ériger sur les cheminées que l'assentiment de M. Dupin donné à une loi? Nous sommes presque tentés de

lui appliquer ces deux vers d'une comédie, où un Pantalon, qui prétend avoir tué un grand-amiral, s'écrie:

C'est moi qui le premier mis le feu sur l'amorce
Qui lui fit sur-le-champ rendre l'âme par force.

Enfin nous voici arrivés aux événemens de juillet, époque à jamais mémorable où M. Dupin abdiqua solennellement son titre de député... « Lors donc qu'un des assistans, que je recon- nus pour un de ceux dont j'avais eu à me plaindre (ils ne sont donc pas anonymes?) dit avec un ton de vivacité: Mais nous croyions tenir ici une *assemblée politique*! Je lui répondis de même: Vous vous trompez, monsieur, ici je ne suis plus député, je suis avocat: vous avez désiré une consultation, vous l'avez; faites-en maintenant ce que vous voudrez. »

Ici n'a pas été dit, et il est hors de doute que ceux qui auraient pu l'entendre ne le nieraient pas aujourd'hui; car il leur importait peu dans ce moment que M. Dupin fût ou non député. On avait alors besoin d'un avocat, d'un conseil, et on s'adressa à lui, comme dans un danger pressant on se fie à la laçette d'un médecin de village. Ainsi, je crois aux vingt personnes qui soutiennent avoir entendu dire à M. Dupin: *Je ne suis plus député.*

« Effectivement, je me rendis chez M. Casimir Périer, non plus comme *avocat*, mais comme *député.* »

Nous voudrions bien, pour que le sens de cette phrase pénétrât dans notre intelligence, que M. Dupin nous expliquât la différence qu'il y a dans la rue entre un avocat et un député. Tout aussi bien M. Dupin aurait pu aller chez M. Casimir Périer en conseiller du roi ou en marguillier de St-Acheul, selon que la fantaisie lui en aurait pris. Il y est allé, et voilà tout. Voyons ce qu'il y fit.

« Dans cette réunion, on convint à l'unanimité de rédiger un acte par lequel NOUS déclarerions protester contre les ordonnances. »

« En effet, le lendemain 28, je rédigeai mon projet en forme de *pétition au roi.* »

Notez bien que nous étions déjà au mercredi, que déjà la royauté était anéantie sous les barricades, foulée aux pieds et



et traînée dans la boue. On ne peut avoir plus de sang-froid que M. Dupin ; il arrive chez lui, met son bonnet de coton, dort paisiblement sur ses deux oreilles la nuit du mardi au mercredi, et paraît le lendemain, non pas la carabine en main et la cartouche aux dents, mais armé d'une pétition où il supplie *sa majesté* de mettre un terme à des actes *illégaux*.

C'est ce que M. Dupin appelle le courage des *délibérans*.

« J'allais chez M. Casimir Perrier. Je le trouvai à la porte de l'hôtel de M^{me} la comtesse Foy au moment où la fusillade était engagée au bout de la rue. » Par la position de M. Dupin, il est aisé de voir qu'il était à l'autre bout ; à moins que la rue n'en ait pas deux.

« On ne dit pas que la protestation était convenue. Or, j'en faisais partie ; mais je ne sais dans le trajet quelle main ennemie avait effacé mon nom. » C'est jouer de malheur ! et pour nous, nous sommes convaincus qu'un honorable signataire se sera arrêté en chemin, aura pris un grattoir, de la sandaraque, et aura tant et si bien fait, que le nom aura disparu. Demandez pourquoi cette rature ? Jalousie pure de la popularité de M. Dupin.

« Je fus donc obligé de rétablir mon nom. Au surplus, ma rédaction du 28 valait bien une signature que *personne* n'a donnée *matériellement* » A la bonne heure ! c'est une fois de la franchise, et il y en a pour tous.

« J'entrai chez M. Laffite : je le trouvai la jambe étendue sur une chaise....

« Je ne parle qu'en passant d'une promenade sur le boulevard.... »

« Le général Lafayette prit la parole ; il était environ midi.... »

Or, vous comprenez combien toutes ces différentes circonstances, surtout la dernière, déchargent M. Dupin du reproche de pusillanimité. *Il était environ midi ! L'honorable député ne dit pas combien de minutes.*

« Si les troupes royales avaient obtenu l'avantage (il n'y en avait plus qui résistassent), tous les membres de la réunion auraient été sacrifiés, et ceux qui écrivent des articles anonymes contre moi, n'auraient pas été plus connus du gouvernement royal qu'ils ne le sont du peuple français. »

Nous sommes enfin arrivés à l'argument terrible des *délibérans* et des *combattans*. Je ne vois qu'un moyen de s'en tirer, c'est de distribuer l'argent promis aux blessés à ceux qui faisaient des pétitions, et d'élever un monument à la mémoire de ceux qui n'ont pas combattu. Quant aux anonymes, il est aisé de lire leurs noms au bas des journaux qu'ils signent. Ces anonymes ont été écroués dans les prisons de Poissy et de Sainte-Pélagie ; ces anonymes auraient porté leurs têtes sur l'échafaud si le gouvernement royal, dont M. Dupin était le conseiller, était encore revenu. Ces anonymes ont eu l'honneur de voir leurs noms figurer sur des listes de proscriptions, honneur que n'a pas partagé M. Dupin, l'hôte de Saint-Acheul.

Nous n'avons pas dit les plus grands services de M. Dupin. Il est allé à pied à Neuilly, il en est revenu de même ; la Reine lui a donné une cocarde, il a donné la sienne au Roi ; et nous avons le bonheur de lui devoir, pour son opinion sur l'immovibilité de la magistrature et son article sur la religion de l'état, M. Cottu sur le siège de la justice, et peut-être en partie les troubles du Midi.

A présent, M. Dupin est justifié ; que celui qui vaut mieux que lui, lui jette la pierre.

CORRESPONDANCE.

A M. le Rédacteur du FIGARO.

Paris, ce 6 septembre 1830.

Monsieur,

Depuis dix ans je conduis une voiture publique de St-Cloud à Paris, et depuis dix ans on me fait stationner à la barrière afin de s'assurer si je ne fais pas la contrebande. C'est juste, puisque la loi l'ordonne. Mais permettez-moi de vous demander pourquoi l'équipage et les armoiries de mon ex-préfet passent sans obstacle, tandis que moi, simple coucou, j'attends inutilement avec mon drapeau tricolore ? Je ne me serais pas permis de vous faire cette demande, si un de mes voyageurs (Japin estimable) ne venait de me lire à l'instant même l'article premier de la Charte, portant que *tous les Français sont égaux devant la loi*. J'ai l'honneur d'être Français aussi, moi ! et j'espère qu'à l'avenir le coucou comme le landau seront au moins égaux à la barrière.

Agréez, monsieur, l'assurance du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

JEAN ***.

Cocher de coucou.

Au même.

Monsieur,

En passant devant la banque de France, j'ai remarqué que le drapeau tricolore n'était pas arboré sur cet édifice. Ne seriez-vous pas d'avis d'ouvrir dans le petit commerce une souscription à l'effet de procurer à cet établissement les moyens d'acheter notre drapeau national ? Si vous adoptez ma proposition, ayez la bonté de m'inscrire pour 5 francs.

UN BOUTIQUIER qui a grand besoin d'argent, et qui n'aura point part au crédit de soixante millions, ne pouvant trouver deux signatures connues à accoler à la sienne.

LE PRINCE TALLEYRAND,

AMBASSADEUR A LONDRES.

« Je suis venu en France pour voir les deux plus grands farceurs de l'Europe : Potier et le prince Talleyrand », disait le comte Raptoschin qui brûla Moscou. Et au fait, de plus habiles et complets comédiens et farceurs politiques que l'ancien évêque d'Autun, on en a peu vu dans les grandes scènes de notre première révolution.

Pour lui, le monde politique est une comédie, uné table de jeu où chacun joue au plus fin. C'est un acte de la *panhypochrisiade* dont il est un des principaux auteurs. Chacun des événements auxquels il assiste ou coopère est marqué souvent par une perfidie, et toujours par un sarcasme. Les premiers jours de la révolution, la république, le consulat, l'empire, la restauration passent devant lui ; il les aide, s'associe à leur marche, il les tue et rit à chaque puissance qui est à l'agonie ; il donne le dernier coup, et il rit. C'est le *Méphistophélès* de la politique moderne, et il s'en fait gloire. Depuis quarante années, c'est l'entrepreneur des funérailles de tous les gouvernements. « J'admire, lui disait un jour Louis XVIII, votre influence sur tout ce qui s'est passé en France. Comment avez-

vous fait pour abattre le directoire, et plus tard, la puissance colossale de Bonaparte? — Eh! mon dieu, répliqua M. Talleyrand, je n'ai vraiment rien fait pour cela. C'est quelque chose d'inexplicable que j'ai en moi qui porte malheur aux gouvernemens qui me négligent. »

Or, il paraît que le gouvernement, c'est-à-dire le gouvernement de M. Molé, a craint *ce quelque chose d'inexplicable*, et qu'il a tremblé à l'idée de négliger M. de Talleyrand. Et c'est pour cela que le vieux diplomate est nommé ambassadeur à Londres.

Peut-être le rusé et caustique vicillard se moque-t-il tout bas de la bonhomie du ministre qui envoie à côté de l'asyle de Charles x l'homme qui créa le mot de légitimité sous les baionnettes des alliés, et qui, en 1814, entre à Paris dans sa calèche, péle-mêle avec les bagages prussiens. Peut-être se rit-il encore de notre grand élan d'enthousiasme national, comme il le fit, en 1789, le jour où il célébra la messe à jamais mémorable de la fédération; car ce jour-là, au moment où il se rendait à l'autel, ayant aperçu le commandant de la garde nationale, M. Lafayette, placé près de lui, il lui dit tout bas: « Ah! ça, je vous en prie, ne me faites pas rire. » L'évêque constitutionnel d'Autun ne voyait dans cette grande et imposante solennité nationale, qu'une ridicule momerie.

Qu'importe! le vicillard rieur est nommé ambassadeur à Londres. Un congrès va s'assembler, les puissances vont discuter en famille la légalité, la justice de notre révolution; l'Angleterre demande le prince de Talleyrand pour nous représenter.

Que si vous venez dire au ministre que la mobile fidélité de ce diplomate octogénaire ne rassure personne, et que sa nomination épouvante le grand nombre; le ministre vous répondra que le cabinet de Londres voulait un noble seigneur et point un de ces diplomates plébéiens, hommes obscurs, qui n'ont que leurs talens. On vous dira encore que l'Angleterre ne voulait pas d'un jeune ambassadeur; il lui fallait un vicillard, on lui a donné le Nestor de la diplomatie.

Et quant à sa fidélité peu stable en ses sermens, écoutez: lorsque vous aurez dénombré tous ces sermens, lorsque vous aurez dit qu'il jura en qualité d'évêque, de membre de l'assemblée constituante, de ministre du directoire, de ministre des consuls, de ministre de l'empire, de grand chambellan de l'empereur, de sénateur, de vice-grand électeur de l'empire, de prince laïque de Bénévent, de duc et pair en 1814, de ministre et grand chambellan de Louis xviii, enfin de pair sous le nouveau gouvernement; quand vous aurez dit que tous ces sermens s'évanouirent et ne laissèrent aucune trace sur la conscience de l'homme d'état, on pourra vous clore la bouche en vous répétant ces paroles adressées, dit-on, par le nouvel ambassadeur au roi des Français: « Voici le treizième serment que je prête, et j'espère que ce sera le dernier. »

Puis, si vous n'êtes pas satisfait de tout cela, vous vous rappellerez ce mot qui fut dit à propos d'une aventure désagréable arrivée au prince Talleyrand à Saint-Denis, et de sa rentrée en grâce: « En vérité, ce bon Maurice ressemble à ces petits bonshommes que l'on donne aux enfans, dont la tête est de liège et les jambes en plomb; on a beau les jeter, les renverser, ils se retrouvent toujours sur leurs pieds. » Vous n'en demanderez pas davantage, et vous saurez pourquoi M. de Talleyrand est nommé ambassadeur en Angleterre.

Mais il faut en vérité que nous soyons bien pauvres d'hommes capables et habiles, que notre génération soit bien stérile pour que le gouvernement de la nouvelle France soit forcé d'al-

ler compulser ainsi le musée des antiques, et d'aller demander un ambassadeur aux invalides de la révolution et de l'empire.

Et pourtant, puisque le parti semble pris de fouiller dans les archives de la révolution, de l'empire et de la restauration pour faire des hommes d'état en 1830, il faut en convenir, malgré les reproches de banalité de conscience qu'on peut faire à M. de Talleyrand, il a du moins sur ces illustrations rajeunies l'avantage positif d'une habileté passée en proverbe, et d'un talent que, dit-on, l'âge a respecté. Le choix de cet ancien diplomate n'est pas, après tout, une insulte au bon sens; et comme il faut prendre le bon côté des choses contre lesquelles on ne peut que protester, si ce n'est pas un choix moral, Dieu veuille que ce soit un choix utile.

BIGARRURES.

— Les quatre détenus de Vincennes demandent Dupin avec instance.

— Don Miguel est tout prêt à fuir; il a un pied en Portugal et l'autre sur un vaisseau anglais. Il ressemble au colosse de Rhode.

— M. Dupin a très-éloquemment prouvé eu seize page qu'il ne s'était nullement mêlé de la révolution.

— M. Cottu, pour faire une niche au gouvernement, se décide enfin à donner sa démission de conseiller. Qui sera le plus attrapé?

— La *Quotidienne*, qui craint les ouvriers imprimeurs, est forcé de faire l'éloge de la garde nationale.

— Les députés voient arriver avec peine le moment où il faudra quitter leurs banes; ils tiennent tant à leurs places.

— Au lieu de souffler la discorde, M. Boudet serait bien mieux de souffler dans son serpent.

— Le Roi vient de souscrire pour ses bibliothèques particulières à 15 exemplaires de l'ouvrage sur *la Mort de Coligny*, scènes historiques dont les journaux ont parlé favorablement.

— Blessé de l'ingratitude des Parisiens, M. Dupin ne veut plus sauver la France; elle s'arrangera comme elle pourra.

— On parle de guerre entre la France et la Russie; Mar-mont, se rappelant le rôle de Moreau, s'est empressé d'offrir ses services à l'empereur Nicolas.

— M. Dupin est allé à pied à Neuilly. Il a usé une paire de bottes; donc il a sauvé la France: il réclame une récompense nationale.

— Odry, dans son dernier voyage, a fait une cantate politique fort originale, sous le titre des *Cornichons*. Il faut espérer qu'Odry fera part de sa poésie au public parisien, et que cette chanson fera pâlir l'astre des *Gendarmes*.

— M. Dupin commence à recevoir à la Chambre les bravos du côté droit.

— « Hélas! messieurs, qu'y a-t-il de parfait dans ce monde?... » Comme M. Dupin connaît son faible!

— Une vingtaine de prêtres ont voulu faire de l'opposition à table; ils se sont réunis à Nantes chez le curé, où ils ont fait un festin pour lequel ils n'ont voulu que des coqs. Il a fallu, pour contenter ces messieurs, faire un massacre général de ces innocens volatiles, parmi lesquels ils croyaient découvrir le coq gaulois.

— Odry prétend qu'on lui fait une injustice en ne l'envoyant

pas à Londres, vu qu'il a fait pour la patrie encore plus de ca- lembourgs que M. de Talleyrand.

— Une représentation extraordinaire sera donnée demain jeudi 9 septembre sur le théâtre de Versailles. Elle se com- posera de la première représentation de *Charles IX*, tragé- die de Chénier, et de l'opéra des *Visitandines*.

— Pour prouver qu'il n'est pas jésuite, M. Dupin tire ses argumens de S. Augustin.

— Les eaux de Baden (grand duché) méritent l'attention des Parisiens qui sont dans l'intention de passer à la campagne le reste de la belle saison. Des promenades charmantes, des sites délicieux, et un restaurant français tenu par M. Chabert, à l'instar de ce qu'il y a de plus élégant à Paris, tout fait de cet endroit un séjour enchanteur.

— CHOCOLAT AU LAIT D'AMENDES. Ce chocolat rafraîchissant convient aux tempérammens échauffés, et réussit dans les con- valescences de maladies inflammatoires. Préparé avec le plus

grand soin par M. Boutron-Roussel, il se vend à un prix mo- déré à sa fabrique, rue J. J. Rousseau, n° 5, ainsi qu'à son en- trepôt, rue du Petit-Bourbon-St-Sulpice, n. 12. Il continue de fabriquer avec succès le Chocolat béchique, au lichen d'Islande, analytique au salep de Perse, ainsi que toutes espèces de Cho- colat de santé, à la vanille et autres.

BOURSE DE PARIS.

DU 7 SEPTEMBRE 1830.

Cinq pour cent, jouissance du 22 mars 1830, fermé le 6 sep- tembre à 101 f. 20.

100 f. 99 f. 75 c. 76 c. 25 c. 30 c. 45 c. 25 c. 20 c. 30 c. 25 c. 30 c. 55 c. 60 c. 50 c. 45 c. 40 c. 30 c.

Trois-pour-cent, jouissance du 22 juin 1830.

71 f. 50 c. 40 c. 30 c. 5 c. 10 c. 20 c. 35 c. 15 c. 70 f. 50 c.

Quatre et demi pour cent, jous. du 22 mars :

Actions de la Banque de France : 1750 f.

SPECTACLES.

THEATRE DE L'OPERA.

On commencera à sept heures et demie.

LE ROSSIGNOL, op. en 1 acte, de M. Etienne, mus. de M. Lebrun. *Mathurin*, Prévost. — *Lubin*, A. Dupont. *Le bailli*, Dabadie. — *Un berger*, Trévaux. *Phylis*, mad. Damoreau. — *Deux bergères*, Lorotte, Leclère.

LA PARISIENNE.

LE BELLE AU BOIS DORMANT, ballet féerie en 4 actes, de M. Auzier, musique arrangée par M. Hérold, décors de M. Cicéri. *Girard*, Ferdinand. — *Le prince*, Montjoie. — *Le duc*, Mérand. — *Monstre*, Romain. — *Le sénéchal*, Scuviot. — *Gombault*, Godefroy. — *Un notable*, Châtillon. — *Médecin*, Lenfant. — *Iseult*, mesd Noblet. — *Arthur*, Legallois. — *La Fée*, Montessu. — *Mère Bobie*, Elie. — *Téphain*, Alexis. — *Marguerite*, Louisa.

Albert, mesd Fourcisi, Perceval. Leblond, Barrez; M^{mes} Montessu, Legallois, Buron, Fourcisi, Alexis. M^{mes} Taglionj, Fourcisi, Roland. Capelle.

THEATRE-FRANÇAIS.

LE TALOUK MALGRÉ LUI, comédie en 1 acte.

LES DEUX ANGLAIS, comédie en 3 actes et en prose, de M. Merville. *Lord Danby*, Ferrier. — *Pearce*, Samson. — *Williams*, Mircour. — *Benjamin*, Faure. — *Un valet*, Dailly. — *mad Pearce*, mesd Hervey. — *Betty*, Brocard. — *Naney*, St-Ange.

LE GRANDŒUR, comédie en 3 actes, de Brucis et Palaprat. *Guichard*, Guiaud. — *Térignan*, Mircour. — *Ariste*, St-Anlaire. — *Mondor*, Bouchet. — *L'Olive*, Monrose. — *Padet*, Dailly. — *Mamoura*, Faure. — *Rigault*, Dumilâtre. *Un taquis*, Montigny. — *Hortense*, mesd Despreaux. — *Clarice*, Brocard. — *Câteau*, Dupont. — *Rosine*, Théard. — *Brillon*, Anaïs.

OPERA-COMIQUE.

NINON CHEZ MADAME DE SEVIGNÉ, opéra-comique en un acte. *Le prieur de Coulanges*, Fargueil. — *Le marquis de Sévigné*, Cavé. — *Le marquis de la Châtre*, Génot. — *Comtois*, Féréol. — *Un domestique*, Duchénet. — *Mme de Sévigné*, mesd Bousigue. — *Ninon*, Prévost.

LA LETTRE DE CHANGÉ, opéra-comique en 1 acte. *M. Dermont*, Génot. — *Sainville*, Lemonnier. — *Panorace*, Belnie. — *Mme Dermont*, mesd St Ange. — *Eugénie*, Gilbert. — *Rose*, Boulanger.

LES VISITANDINES, opéra-comique en 2 actes, de M. Picard, mu- sique de M. Devienne.

Melfort père, Louvet. — *Melfort fils*, M. Sain- t-Étienne. — *Bouillard*. — *Grégoire*, Fargueil.

— *Un cocher*, Belnie. — *L'abbesse*, mesd Bou- sique. — *la tourière*, Colon m. — *Sœur Eu- phémie*, Casimir. — *Sœur Victorine*, Lestage.

THEATRE DE L'ODEON.

On commencera à six heures trois-quarts. MA FEMME ET MA PLACE, comédie en 3 actes et en prose. *Laroche*, Ferville. — *Auguste*, Chilly. — *Dupont*, Duparay. — *Lussan*, Delafosse. — *George*, Ménétrier. — *Mme Laroche*, mesd Falcoz. — *Mme Préval*, George cadetto.

GUILLAUME TELL, tragédie de feu Pichald. *Guillaume Tell*, Lagier. — *Mechtal*, Chil- ly. — *Attinghausen*, E. Bernard. — *Gess- ler*, Delaistre. — *Vatther*, le jeune Tom. — *Furts*, Arsène. — *Conrad*, Jourdain. — *Wer- ner*, Nalkin. — *Kitried*, Adolphe. — *Leuthald*, Dupont. — *Ruadi*, Therigny. — *Seppi*, Toar- nan. — *Rodolphe*, Auguste. — *Edwige*, mlle Falcoz.

LE GENTILHOMME DE LA CHAMBRE, à-propos-vaudeville en un acte.

Le marquis de Courbignac, Ferville. — *M. Roger*, E. Bernard. — *Victor*, Lockroy. — *Maissard*, Nalkin. — *Cartos*, Vizenini. — *Benjo*, Lebrun. — *Alexandrine*, mlle Lainé.

THEATRE DES NOUVEAUX.

On commencera à sept heures. Un à-propos patriotique, par MM. Villeneuve et Masson.

Armand, Perval, Bouffé; Dubourjal; mesd Génot, Déjazet, Leontine. — *André*, le chansonnier, drame en 2 actes, de MM. Fontan et Desnoyers (défendu par la censure). — *Derval*, Bouffé, Thénard, Morel; Mathieu, Masson, Auguste; mesd Génot, Déjazet, Des- prez, Leontine. — *La Contre-Lettre*, drame en deux actes, mêlé de chant.

Servière, Derval. — *M. de Juvigny*, Bouffé. — *Lambert*, E. Thénard. — *Un notaire*, Volnys. — *M^{me} Servière*, Masson. — *Adèle*, Mesd Génot. — *M^{me} Derbin*, Balthazard, Théodore.

La Chatte Blanche, grande pantomime anglaise à travestissemens, transformations, en quatorze changemens à vue; décors de M. Cicéri; musique ar- rangée sur des airs anglais, par MM. A. Adam et Casimir.

Arlequin, MM. Guerint. — *Pantalon*, Barnes. — *Clown*, Southby. — *Colombine*, M^{mes} Ryals. — *Une fée*, Clorinde. — *La fée blanche*, Angéline. — L'orchestre exécutera la *Marseillaise*, arran- gée par M. A. Adam.

THEATRE DU VAUDEVILLE.

On commencera à six heures et demie. *Ma Boite*, vaudeville en 3 actes.

Fontenay, Guillemain, Lepointre aîné, Le- pointre j., Derouvere, ****, Emi- lien; Théodore; mesd Marchetti, Fanny. 27, 28 et 29 juillet, 3 épisodes des 3 journées. *Fontenay*, Guillemain, Lepointre j., Ber- nard-Léon; Armand; Hypolite; Emilien, Em- manuel; mad Thénard.

La Parisienne. *La Petite Prude*, com.-vaud. en 1 acte. *Lepointre jeune*, Arval, Alvarez; mesd Guil- lemin, Brohan, Atala Beauchêne.

GYMNASÉ DRAMATIQUE.

Les Actionnaires, comédie-vaudev. en 1 acte. *Hypolite*, Klein, Allan. — *Firmin*, Gabriel. — *Brienne*, Bordier, Chalbos, Dupuis, Mante, Edouard, Doisy, Amédée, Gribauval, Cicille; mesd-Julienne, E. Forgeot, Mimi, Houdry, Adélaïde, Célestine, Juliette, Clara, Brienne, Amédée, Adèle.

Une Faute, drame en 2 actes. *Numa*, Klein, Paul, mesd L. Fay, Julienne, Valérie.

La Parisienne. *Le Plus beau jour de la vie*, vaud. en 1 acte. *Dormeuil*, Hypolite, Allan, Bordier; mesd. *Dormeuil*, J. Vertpré, Minette.

Louise, ou *la Réparation*; vaud. en 2 actes. *Numa*, Paul, Berccour, Bordier; mesd Ju- lienne, L. Fay.

THEATRE DES VARIETES.

On commencera à six heures et demie. Spectacle uspandé. *L'Ivrogne*, drame grivois en 2 actes. *Brunet*, Cazot, Sylvestre, Astruc; mesd *Flora*, Henri.

M. de la Jobardière, vaudeville en un acte. *Clement*, St-Ange, Daudel, Lefebvre, Lhéric; mesd *Vautrin*, Herfort, Manteau. *La Lingère du Marais*, vaudev. en 3 actes. *Odry*, Silvestre, St-Ange, Bournol, George, Bégat; mesd *Eliza*, Maria, Jenny. *Les Brioches à la mode*, vaudev. en 1 acte. *Bosquier*, Odry, Vernet, Daudel, Lhéric; *Charles*, le petit Henri; mesd *Flora*, Augus- tine, Emélie, Jenny.

PORTE SAINT-MARTIN. Les Victimes cloîtrées. — La Barricade. — Le Chant national.

CIRQUE-OLYMPIQUE.

Grands exercices d'équitation; danse et voi- tige à cheval. — La Prise de la Bastille, gloire populaire. — Le Passage du Mont-St-Bernard, gloire militaire en sept tableaux.

Aboulay
DAVID, imprimeur, boulevard Poissonnière, n° 6.